

breux, il fallait les diminuer ou plutôt les faire disparaître en les soumettant à la force absorbante des deux modes majeurs et mineurs de la tonalité nouvelle.

Écoutez aujourd'hui le plain-chant, surtout les Messes telles qu'exécutées par nos chœurs et habillées à la moderne par nos accompagnateurs. La messe Royale est dite du *premier* mode, rien n'y fait pourtant, c'est un morceau de musique en *ré* mineur bel et bien ; de même la messe dite du *second* ton : c'est une composition en *ré* mineur, ou en *sol* mineur si vous transposez, ce qui revient au même. La messe des Anges est dite du cinquième mode ; pardon, c'est un chant en *fa* majeur. Le *Kyrie* de la messe de la sainte Vierge est du premier mode mixte : c'est une erreur, il est en *re* mineur tout simplement ; le *Gloria* de cette même messe est chiffré du septième mode : c'est une manière d'écrire, car le morceau se chante et s'accompagne en *sol* majeur.

Ainsi du reste ; toutes les messes y ont passé grâce aux altérations faites sur les notes de la mélodie et sur celles de l'accompagnement. Ces chants n'ont retenu de leur mode que le nom, et si les musiciens étaient sincères comme le dit si bien Rousseau dans son Dictionnaire sur la musique, ils avoueraient qu'ils ne comprennent plus rien aux modes ecclésiastiques,

(à suivre)

Mission des Oblats de Marie Immaculée à Colombo dans l'île de Ceylan.

Donnons maintenant un aperçu de ses nécessités :

ŒUVRES A SOUTENIR.

1. *Formation du clergé.*—Le premier, le plus pressant besoin, c'est de doter la mission d'un clergé suffisant en nombre et en qualité, et de pourvoir à son recrutement. Comment subvenir aux besoins spirituels d'une population catholique de 120,000 âmes, dispersée en plus de cent cinquante localités, avec 32 prêtres, dont 20 seulement (les Oblats) sont définitivement attachés au vicariat. Quelque doué, quelque zélé qu'il soit, un prêtre ne peut faire le travail de deux, de trois, de quatre, et le bien faire. Mais le nombre seul ne suffirait pas ; ce sont surtout les vertus sacerdotales et apostoliques qui font la force d'un clergé de mission : c'est le dévouement absolu, sans retour ; c'est la vie régulière et pieuse ; c'est l'union intime de tous ses membres, les faisant concourir tous, sans vues personnelles, à un seul but. Or, c'est ce qui ne peut s'obtenir hors d'une congrégation : un corps de missionnaires européens séculiers peut faire nombre, il ne fait pas la force dans le présent et ne donne aucun gage de stabilité pour l'avenir. Le clergé indigène ne peut, d'autre part, être bien formé et bien dirigé que par des prêtres membres d'une congré-